



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement - Éducation - Recherche - Culture - Formation - Insertion

Section départementale de la Lozère

Espace Jean Jaurès

Rue Charles Morel

48000 MENDE

fsu48@fsu.fr

DECLARATION PRELABLE CTSD du 9 septembre 2015

La rentrée 2015 vient de se réaliser dans des conditions qui doivent être analysées au regard de la conjoncture « austéritaire » actuellement prônée par ce gouvernement. Les dernières annonces de ce dernier confirment son choix de tourner le dos à l'ambition progressiste d'une éducation de haut niveau pour tous les élèves et de la construction d'une culture commune ambitieuse et diversifiée pour tous les jeunes.

Dans le premier degré, les prévisions d'effectifs à partir desquels a été orchestrée la carte scolaire 2015, sont totalement dépassées à cette rentrée. Alors que les documents prévisionnels d'avril « ambitionnaient » une évolution à la baisse de 128 élèves, nous notons à contrario avec satisfaction une progression de 74 élèves.

Cette nouvelle donne se traduit localement par plusieurs situations délicates, pour la plupart prévisibles car évoquées comme telles lors des CTSD et CDEN d'avril 2015. Ainsi les écoles de Montrodât, de Fontanilles élémentaire, de Grandrieu et nouvellement du Collet de Dèze affichent des effectifs leur permettant toute l'attention de cette instance pour une ouverture de classe. La situation de l'école de Balsièges avec des effectifs plus que stables depuis la demande de réouverture de la 4ème classe fermée prématurément, pose grandement question du fait des conditions de scolarisation dans des locaux exigus qui peuvent nuire au devenir de cette structure.

Cette rentrée 2015 est marquée par des changements parfois attendus par la profession et qui se veulent fondamentaux (nouveaux programmes de maternelle, nouveau programme d'EMC) mais tout ceci se met en place avec un manque notoire de préparation et dans une trop grande précipitation. Ainsi, les enseignants doivent à cette rentrée mettre en œuvre ces programmes sans avoir bénéficié d'aucune formation et découvrent au fil des semaines les contenus et autres documents d'accompagnement. Par ailleurs le Rectorat aurait-il décidé de prélever sur les maigres moyens dédiés à la « formation des enseignants » pour faire la « promotion » de la réforme du collège auprès de personnels qui la refuse majoritairement.

Dans le second degré, les effectifs des collèges se maintiennent alors que ceux des lycées connaissent un net fléchissement. La volonté des familles, rapportée par la presse locale, d'un choix d'un plus grand nombre d'options et d'une offre d'enseignement élargie vient clairement se poser comme une opposition de fond aux choix ministériels contenus dans la réforme des collèges et vient s'opposer fermement à la politique académique de préparation de la rentrée 2015. Quand la mise à mal de l'offre de formation touche les EPLE publics du département, la concurrence des établissements privés sous contrat s'exerce pleinement et aboutit encore une fois à la progression des effectifs du privé à cette rentrée scolaire. Ajoutons à ceci la disparition des moyens d'accompagnement éducatif qui va être préjudiciable à tous les élèves scolarisés dans les établissements publics (tout particulièrement pour l'aide aux devoirs), le sentiment d'un sabotage programmé de l'enseignement public

au profit d'officines privées de tous bords domine et renforce la détermination des personnels de s'opposer à la politique d'austérité appliquée à l'école de la République.

Dans le même moment, la situation des vies scolaires devient hautement problématique : les moyens correspondants aux dix « Equivalent Temps Pleins » supprimés en même temps que l'accompagnement éducatif n'ont pas été utilisés pour faire évoluer positivement la carte des emplois des AED alors que la demande est très forte dans ce domaine depuis plusieurs années. Au-delà de tous les problèmes de sécurité que cela pose, les parents d'élèves des collèges lozériens devront-ils, pour l'aide aux devoirs, faire appel à Saint Vincent de Paul ou d'autres structures privées de ce type ?

Tous les contrats aidés et AED connaissent un fort retard pour le versement de leur salaire à cette rentrée. La FSU regrette cette gestion peu respectueuse et demande la plus grande attention pour ces personnels aux revenus modestes. Concernant les Emplois de vie Scolaire sur mission d'aide à la direction, parfois utilisés comme variable d'ajustement dans certaines écoles pour pallier à un manque de moyen, la FSU dénonce l'affectation sur des postes éclatés de ces personnels très précaires, ce qui les fragilise encore plus financièrement.

Comme de coutume, la crise de recrutement impacte de nombreuses disciplines dans les EPLE du département : arts plastiques, technologie, espagnol, documentation, lettres modernes et mathématiques sont touchées ainsi que la fonction de CPE dans de nombreuses vies scolaires.

Enfin, à cette rentrée, la situation des différentes ULIS de notre département mérite d'être revue au regard de la circulaire cadrant les effectifs maximaux. De fait les effectifs de la plupart des ULIS rattachées aux écoles avoisinent plutôt la quinzaine d'élèves. Plus insupportable encore la situation de l'ULIS du collège Bourrillon de Mende avec un effectif total hors norme de 21 élèves inscrits. Il doit être aujourd'hui question de la création d'un second poste d'enseignant pour cette structure. Pour rappel la circulaire n°2015-129 du 21/08/2015 stipule que le nombre d'élèves bénéficiant du dispositif au titre d'une ULIS collège ou lycée ne dépasse pas dix.

Cette rentrée est donc pour la FSU et ses différents syndicats une rentrée combative. Concernant la réforme du collège rejetée par la majorité des enseignants, la FSU continue de demander le retrait de cette réforme et des textes qui la structurent pour reprendre les discussions sur de nouvelles bases. Favorable à une autre réforme du collège et à une toute autre ambition pour assurer la réussite de tous les collégiens, la FSU porte d'autres exigences tirant leur légitimité des pratiques des enseignants et de la connaissance du métier. Le dossier n'est pas clos pour nous ainsi que pour une majorité de l'opinion publique qui rejette massivement la politique éducative de ce gouvernement. C'est pour cela que la FSU appelle les personnels à une journée nationale de grève le 17 septembre 2015 suivie d'une manifestation nationale le 10 octobre 2015.